



Le 09/03/2018

Communiqué de presse

Mobilisation du 15 mars : les services à domicile UNA du Cantal et de Haute-Loire soutiennent la mobilisation pour la bientraitance des personnes âgées et l'attractivité des métiers de l'accompagnement

Mouvement engagé dans le champ de l'action sociale et médico-sociale depuis sa création, UNA milite pour que la volonté exprimée par les Français, de vivre et vieillir au domicile de leur choix, soit entendue et respectée par les pouvoirs publics.

Dans le Cantal et en Haute-Loire, le réseau **UNA** rassemble **8 services d'aide et de soins à domicile** à but non lucratif et **700 salariés** qui concourent à rendre possible cette aspiration forte pour près de **5 000 personnes** au quotidien.

Mais aujourd'hui, malgré de nombreuses alertes depuis plusieurs années, la France est au pied du mur. Les gouvernements successifs n'ont pas pris la mesure de l'enjeu du vieillissement de la population et n'ont pas résolu le problème du financement de la perte d'autonomie. **Des déserts de l'aide à domicile commencent à compléter les déserts médicaux alors que les besoins augmentent.** Dans ce contexte, les personnes âgées ne sont plus certaines de pouvoir accéder à des services de qualité et bienveillants, partout en France et à un coût supportable.

Nous dénonçons la maltraitance induite par les contraintes budgétaires qui étranglent nos services, la dégradation des conditions de travail, le recul du pouvoir d'achat des salariés et l'accroissement du nombre de travailleurs pauvres dans le champ de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées.

Nous promovons la bientraitance des personnes accompagnées et des salariés, qui appelle de toute urgence **un financement à la hauteur des besoins pour que les services à domicile participent à l'invention de nouvelles solutions pour répondre aux défis de demain aux cotés des pouvoirs publics.**

✓ **Le défi de l'emploi** : le secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile dans notre pays, constitue le premier gisement d'emplois pour demain, avec 160 000 emplois en plus pour la seule activité d'aide aux personnes d'ici à 2022¹.

Mais les conséquences du manque de financement et la très faible attractivité des emplois sont alarmantes :

- Nos employeurs n'arrivent plus à recruter (salariés payés au SMIC, déplacements non pris en charge, 13% de perte de pouvoir d'achat en 10 ans...). Ainsi, au niveau national, 5.000 postes sont non pourvus pour faire face aux besoins des personnes, qui ne vont cesser d'augmenter. Dans le Cantal et en Haute-Loire de nombreux emplois seront à pourvoir dans les prochaines années, du fait du renouvellement des équipes et du vieillissement de la population

¹ Rapport « Les métiers en 2020 » réalisé par la Dares et France Stratégie - 2015

- Le taux d'arrêt de travail de notre secteur est jugé préoccupant par la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAM TS) puisqu'il excède, et de loin, celui du BTP !

✓ **Le défi de la transformation de notre système de santé** : intervenant quotidiennement dans l'intimité des domiciles, les salariés de nos adhérents sont des acteurs clé de prévention. Et sans eux, demain, il ne sera pas possible d'espérer un virage ambulatoire de notre système de santé ou un virage inclusif pour les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap à espérance de vie en bonne santé constante.

A très court terme, c'est 1,7 milliard d'euros qu'il faut mettre sur la table pour rattraper 10 ans d'indigence de l'Etat face aux besoins des personnes âgées à domicile. Cette somme, qui n'équivaut qu'à un tiers seulement du montant de l'ISF supprimé en 2017, pourrait être financée par l'assurance maladie via les ARS pour accompagner la mise en œuvre du virage ambulatoire et du virage inclusif.

Le 7 mars 2015, UNA organisait une mobilisation de ses adhérents dans toutes les régions pour tirer la sonnette d'alarme et organisait un rassemblement national place de la République à Paris avec bénévoles, salariés et proches aidants réunis. Trois ans plus tard, ce sont les organisations syndicales de salariés avec le soutien de l'association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) qui ont pris l'initiative d'un appel à la grève le 15 mars 2018. Entre ces deux mobilisations, la situation a continué de se dégrader à domicile comme dans les établissements.

Conformément à leur mission de service public, les services à domicile que nous représentons interviennent auprès de tous les publics, en particuliers les publics les plus fragiles et/ou ceux habitant dans des territoires difficiles d'accès/isolés. C'est pourquoi nous soutenons la mobilisation du 15 mars, afin de mettre au-devant de la scène les besoins des personnes âgées et des salariés qui les accompagnent.

Contacts presse : Laurent SERVIERE, Directeur UNA Cantal et Haute-Loire (lserveire@una43.fr)

A propos de UNA Cantal Haute-Loire : les 8 structures adhérentes sont :

- Association UNA AseD Cantal (Cantal)
- Association UNA Sainte Elisabeth (Le Puy en Velay)
- Association UNA Brioude Val d'Allier (Brioude)
- Association CSF (Brives-Charensac)
- Association UNA Portes du Velay (Saint-Didier en Velay)
- SSIAD AMADOM 43 (Le Puy en Velay)
- Association Vivre chez soi (Le Puy en Velay)
- Association vivre chez soi (Brioude)

À propos de UNA (www.una.fr - @UNAdomicile) :

L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est une fédération à but non lucratif créée le 17 janvier 1970. UNA est à la fois un mouvement associatif militant, un syndicat d'employeurs, un réseau d'associations, mutuelles, fondations, services publics territoriaux (CCAS/CIAS) et hospitaliers. UNA représente plus de 850 structures adhérentes (3000 implantations) au sein d'un réseau de 65 unions départementales et 20 unions régionales. Les structures adhérentes à UNA gèrent des activités de services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) auprès des personnes vulnérables, des services de soins à domicile (CSI, SSIAD), des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), des services d'accompagnement des familles, des structures d'accueil et de garde d'enfants à domicile, des services à la personne.